

Projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz naturel à Bécancour par Stolt LNGaz Inc.

Dossier : 6211-19-021

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 4 novembre au 19 décembre 2014

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz naturel à Bécancour* par Stolt LNGaz Inc. a pris fin le 19 décembre 2014. Conformément au mandat qui lui a été confié le 23 octobre 2014 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 4 novembre au 19 décembre 2014, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Stolt LNGaz Inc., co-entreprise formée de trois partenaires (Stolt-Nielsen Gaz Ltd, SUNLNG Holding Ltd et LNGaz inc), propose de construire et d'exploiter une usine de liquéfaction de gaz naturel (GNL) dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour. L'usine serait composée de deux unités de liquéfaction d'une capacité de production de 1400 tm par jour chacune, pour une production annuelle de 1 million de tonnes de GNL. L'usine fonctionnerait 24 heures par jour. L'approvisionnement en gaz naturel de l'usine, à la hauteur de 1330 millions de m³ standards par an, se ferait par le réseau de distribution de Gaz Métro. Quant à l'expédition du GNL, deux modes de transport sont prévus : par bateau (méthanier à raison de un à trois par semaine) et par camion.

Outre l'usine de liquéfaction, le site serait occupé, notamment, par un réservoir de stockage de GNL de type « à intégrité totale » d'une capacité de 50 000 m³ et par divers bâtiments et aménagements connexes, dont une torchère. Des infrastructures sont aussi prévues pour alimenter l'usine en énergie et en matière première, notamment par une nouvelle ligne électrique de 120 kV, le doublement du gazoduc existant sur 7,5 km et l'ajout d'environ 1 km de conduites. Par ailleurs, des espaces pouvant contenir une unité de liquéfaction supplémentaire sont prévus sur le site.

Le projet nécessiterait des investissements de 488 M\$. La construction devrait s'échelonner sur 25 mois. La durée de vie des installations est estimée à plus de 50 ans. Le promoteur souhaite que l'exploitation de l'usine débute à l'automne 2017.

(Extrait du communiqué émis le 4 novembre 2014)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

le projet

- l'inclusion ou non du projet de construction d'un terminal maritime de réception sur la Côte-Nord dans l'actuel projet soumis au processus du BAPE ;
- l'importance que les bateaux utilisés pour le transport puissent naviguer l'hiver malgré la présence des glaces ;
- le nombre de déplacements par camions générés par le projet ;

- les raisons qui ont motivé la modification de l'emplacement initial du projet ;
- les autres sites considérés outre le Parc industriel et portuaire de Bécancour ;
- la fréquence d'utilisation de la torchère ;
- la provenance du gaz naturel qui serait liquéfié à Bécancour ;
- les coûts, les impacts et la responsabilité de l'étape de démantèlement des installations de liquéfaction de Bécancour (enjeux post-fermeture) ;
- le nom de la firme qui réalise actuellement l'analyse de cycle de vie (bilan carbone) ;
- la remise en question du projet à la suite d'une éventuelle remontée du prix du gaz naturel ;
- la conclusion d'ententes de distribution avec certains partenaires à cette étape du projet ;
- le pourcentage de la production envisagée qui devra être sous entente de distribution pour assurer la rentabilité du projet ;
- la dimension des pipelines qui seraient utilisés pour fournir le gaz naturel requis par l'installation de liquéfaction ;
- l'assurance de l'approvisionnement en gaz naturel de l'usine, vu l'arrivée possible d'IFFCO à Bécancour, un autre grand consommateur de gaz naturel ;

les emplois et les retombées économiques

- des détails sur la création d'emplois : le nombre, le type, le moment, etc. ;
- l'importance de maximiser les retombées économiques locales ;
- la raison qui explique pourquoi le siège social de Stolt LNGaz est situé à Montréal plutôt qu'à Bécancour ;

les risques technologiques

- dans l'analyse de risques, la prise en compte d'un scénario d'une explosion à partir de la conduite d'alimentation en gaz naturel ;

- l'inquiétude par rapport à la proximité de la centrale nucléaire de Gentilly et du site de l'actuel projet et aux risques technologiques inhérents à cette proximité ;
- les risques et les mesures de sécurité prévues pour le transport maritime du gaz naturel liquéfié ;
- l'adaptation des services d'intervention en cas d'urgence disponibles à Bécancour pour une éventuelle intervention sur le site de l'installation de liquéfaction ;

les autres préoccupations

- la disponibilité pour le public de l'information recueillie au cours de la phase de surveillance, de contrôle et de suivi prévue à la *Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement* ;
- le coût de remplacement des équipements des particuliers qui fonctionnent actuellement au diesel par d'autres fonctionnant au gaz naturel et l'attribution de la facture liée à ce remplacement ;
- l'existence d'un lien entre le partenariat avec Gaz Métro, pour le développement de l'approvisionnement du nord du Québec en gaz naturel, et l'actuel projet de Bécancour ;
- la possibilité d'établir une forme de partage d'expertise entre Stolt LNGaz et l'Université du Québec à Trois-Rivières, de façon à bonifier l'offre d'enseignement dans la région.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque de Bécancour <i>Accès Internet gratuit</i>	1295, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
5 novembre 2014	<i>Le Nouvelliste</i>	
5 novembre 2014	<i>Le Devoir</i>	
5 novembre 2014		<i>Le Courrier Sud</i>
7 novembre 2014	<i>Le Soleil</i>	
19 novembre 2014		<i>Le Courrier Sud</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
4 novembre 2014 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Mauricie et du Centre-du-Québec	250	Site Web et compte Twitter du BAPE
25 novembre 2014 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Mauricie et du Centre-du-Québec	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE

La séance d'information

Date	Le mardi 25 novembre 2014 à 19 h 30
Lieu	Église multifonctionnelle, 3025, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour
BAPE : Animation	M ^{me} Julie Olivier, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	M ^{me} Anny-Christine Lavoie, analyste
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	M. Martin Tremblay, chargé de projet
Promoteur	M. Richard Brosseau, directeur des affaires publiques et des relations avec la communauté, Stolt LNGaz Inc. M ^{me} Lina Lachapelle, directrice de projet environnement et eau, SNC Lavalin M. Bjorn Torkildsen, président, Stolt LNGaz Inc.
Assistance	110 personnes
Durée	1 h 40

Les relations de presse

Quatre journalistes étaient présents à la séance d'information du 25 novembre 2014 : un du quotidien *Le Nouvelliste*, un de l'hebdomadaire *Le Courrier Sud*, un de *Radio-Canada* et un autre de *TVA*.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. Le communiqué de presse du 4 novembre 2014 annonçant le début de la période d'information a été repris par *Radio-Canada*, *Le Courrier Sud* et *Le Nouvelliste*. Ces deux derniers médias écrits ont également fait paraître des articles à la suite de la tenue de la séance d'information en reprenant les principales préoccupations exprimées.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

Julie Olivier

Québec, le 5 janvier 2015

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Anny-Christine Lavoie, analyste